

PROCEDURE DE DEMANDE D'ABLATION PROGRAMMEE DE CCI

Important :

Cette procédure concerne les ablations PROGRAMMEES et NON URGENTES de CCI (fin de traitement, obturation, thrombose avec dysfonction de la chambre, ...).

Pour toute demande d'ablation urgente (infection ou extériorisation notamment, merci de vous adresser aux équipes chirurgicales d'astreintes afin de réaliser l'ablation au plus vite.

Information préalable à toute demande :




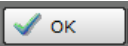
Toute demande de DIVLD doit être précédée par l'information du patient concernant le motif d'ablation de la chambre implantable et par le recueil de son consentement.

Création du formulaire de demande :

Toute demande d'ablation programmée de CCI programmée doit s'effectuer via le logiciel CROSSWAY :

- soit via le module DPI RDV,
- soit via le module DPI Unités de Soins,
- soit via le module M-EVA.

Après avoir sélectionné votre patient, vous pouvez effectuer la demande **via la création d'un formulaire** :

- Cliquez sur l'onglet  (dans M-EVA, vous devez d'abord cliquer sur )
- Cliquez sur le bouton  (en bas de l'écran)
- Choisissez « Demande d'ablation de CCI programmée » et double-cliquez ou cliquez sur « Créer »
- Remplissez de manière la plus complète possible le formulaire de demande et validez en cliquant sur 

(Toute demande ayant des informations importantes manquantes ne pourra pas être acceptée)

Le formulaire est alors ajouté à la Synthèse du patient dans le DPI, et une notification de demande sera automatiquement envoyée à l'UAV.

Modification du formulaire :

La modification du formulaire de demande dans un 2^{ème} temps est possible en cas de modification du motif d'ablation ou de complément d'information.

La modification s'effectue là aussi dans la fonction « FORMULAIRE » du DPI (même accès que pour la création). Il faut alors cliquer sur la ligne correspondant à la demande à modifier :

Date	Titre	Redacteur	Signataire	Sous Volet	Publié	Etat	Auteur	DMP Publication DMP		
09/09/2024 12:30:48	Demande de pose de DIVLD V4	ROMAIN Florence		FORMULAIRE		En cours				

Puis cliquer sur  en bas de l'écran.

Une notification de modification sera automatiquement envoyée à l'UAV.

Mis en place par Dr Cavagnac le 09/09/2024

Programmation du RDV :

Par la suite, après validation de la demande et décision d'une date d'ablation, **l'information est transmise à l'équipe médicale ayant effectuée la demande qui aura la responsabilité d'informer le patient de la date et du lieu de celle-ci.**

Il est également de la responsabilité du praticien ayant effectué la demande d'ablation de réaliser la prescription d'arrêt (+/- relais) des traitements anticoagulants et antiagrégants du patient.

Les informations concernant les arrêts et relais sont normalement affichées en note lors du remplissage du formulaire de demande, et sont également disponible sur INTRAQUAL dans le protocole « **Gestion préopératoire des traitements antithrombotiques avant pose de DIVLD** » (*les recommandations pour la dépose étant les mêmes que pour la pose*).

Glossaire :

UAV : Unité d'Accès Vasculaire

DIVLD : Dispositif Intraveineux de Longue Durée (CCI, PICC, Midline, ...)

CCI : Chambre à Cathéter implantable

PICC : Cathéter central à insertion périphérique